

# Assurer la continuité des traitements médicamenteux

ETABLISSEMENTS  
DE SANTÉ



La rétrocession de médicaments permet aux PUI (Pharmacies à Usage Intérieur) de dispenser des traitements aux patients non hospitalisés. Pour éviter aux patients fragiles et/ou éloignés de se déplacer à l'hôpital pour récupérer leurs traitements, ceux-ci peuvent leur être livrés à domicile.

Cette livraison doit se faire dans le respect :

- ▶ des bonnes pratiques de dispensation des médicaments,
- ▶ du code de la santé publique,
- ▶ de toutes les réglementations en vigueur.

## Avec Mes médicaments chez moi de La Poste : une livraison sûre et sans rupture

Première plateforme digitale sécurisée pour la livraison des traitements médicamenteux, Mes médicaments chez moi intervient sur 100 % du territoire français. Après validation de plus de 150 critères de sélection (sur la qualité et la sécurité), Mes médicaments chez moi est le premier service de portage référencé sur Mon espace santé.

### La Poste permet :



#### À LA PUI

- ▶ D'assurer la continuité des traitements pour les patients fragiles.
- ▶ De planifier et organiser la délivrance des traitements.
- ▶ De disposer d'une plateforme sécurisée qui permet d'apporter des conseils pharmaceutiques aux patients.



#### AUX PATIENTS

- ▶ D'éviter des déplacements supplémentaires à l'hôpital.
- ▶ De faciliter la réception de ses médicaments à temps, à domicile et sans rupture de traitement.
- ▶ De disposer en permanence de ses traitements.

## La livraison de médicaments avec



Mes médicaments  
chez moi



Dans le respect de toutes les réglementations en vigueur.



### Confidentialité

Seule la PUI a accès aux données du patient. Les livreurs n'ont accès qu'aux informations de livraison.



### Sécurité

Les données de santé de vos patients sont sécurisées sur un Hébergement agréé Données de Santé (HDS), en France, dans le respect strict du RGPD.



## Témoignage



« Les pharmacies de proximité ne pouvant pas délivrer les médicaments hospitaliers, les patients doivent venir les chercher à l'hôpital. Cela peut poser problème pour certains patients qui ne peuvent pas se déplacer ou qui sont trop éloignés de l'hôpital. J'ai trouvé avec Mes médicaments chez moi une solution pour les acheminer directement chez eux. Développée spécialement pour notre CHU, cette solution nous permet de livrer les médicaments de la PUI dans la journée et d'assurer le retour à la PUI en cas d'absence du patient dans la journée également. Notre PUI gère 5 000 patients. Aujourd'hui, avec Mes médicaments chez moi, nous assurons 10 livraisons par jour. »

**M.L., ingénieur logisticien de CHU**

## Contactez-nous

0 805 690 641 **Service & appel gratuits**

→ Pour en savoir plus



Mes médicaments  
chez moi



Le CNOP  
renouvelle  
sa confiance  
à Docaposte



Chronopost  
spécialiste du  
transport sous  
température  
dirigée

→ En complément



Découvrez nos  
solutions liées  
à la logistique  
santé